

hissant la Grèce, fut arrivé avec sa flotte devant le mont Athos, le grand roi, pour éviter les dangers que ses vaisseaux auraient eus en doublant le cap, fit séparer le mont Athos de la terre ferme par un canal dont on a récemment reconnu les traces. Au centre de la presqu'île se trouve le bourg de *Karye*, résidence d'un conseil administratif financier et judiciaire, espèce de synode formé de représentants de tous les monastères. Là aussi se trouve un aga turo, qui exerce la police et perceit le léger tribut que les moines payent à la Porte.

— La plupart des grands monastères de l'Athos furent fondés par des princes ou des princesses de l'empire de Byzance, Constantin, Théodore, Manuel et Alexis Comnène, Andronique II, Nicéphore, les impératrices Pulchérie et Théopanie, etc. C'est là que les ambiteux mécontents de la cour de Byzance, les favoris en disgrâce, quelquefois de simples particuliers qui n'ont eu d'autre fortune que d'être frappés, venaient attendre, les uns la mort, les autres un retour de la faveur du maître. Respectés par la conquête musulmane, ces monastères, visités au xviii siècle par le célèbre voyageur de Belon, sont restés les mêmes jusqu'à nos jours, et suivent la règle de saint Basile. La vie des religieux, distingués en pères et en novices, se partage entre les exercices de piété et différents travaux manuels, tels que la culture de la vigne et de l'olivier, l'élevage des bestiaux, etc. • Entourés de six mille caloyers, écrit Belon dans son vieux langage, à peine en pourroit-on trouver deux ou trois de chaque monastère qui sachent lire et écrire, car les prélats de l'Eglise grecque et les patriarches, ennemis des prêtres et religieux qui tiennent livres et en écroient ou lissent autres que en théologie, et donnoient à entendre aux autres hommes qu'il n'étoit loisible aux chrétiens d'estudier en poésie et philosophie. » Un rapport récent, ajoute M. Ubicini, adressé au ministère de l'instruction publique, par un Grec même, confirme pleinement le témoignage de Belon. Néanmoins, chaque monastère possède une ou plusieurs bibliothèques, riches surtout en manuscrits anciens et du moyen âge, et plusieurs savants ont déjà été envoyés au mont Athos pour essayer de recueillir quelques-uns de ces précieux débris. Malheureusement, les Turcs, ayant occupé à plusieurs reprises les couvents de l'Athos, déchirèrent les manuscrits pour en fabriquer des cartouches, et dégradèrent les manuscrits, ainsi que la plupart des fresques qui décoraient les églises. D'un autre côté, il faut bien l'avouer, l'ignorance et la barbarie des moines le disputaient à celles des Turcs. Les *Scolies* d'Homère leur servaient de base à leurs sermons, et ils se contentaient de lire les livres de prière, sans en comprendre le sens, et sans en faire aucun cas. Les livres de prière, ainsi que les livres de science, étaient en partie dévorés par les rats, et leurs versets avec les *Vies des hommes illustres*. Poque-ville parle, dans son voyage, d'un frère servait chargé de la boulangerie, qui avait brûlé, petit à petit, pour alimenter son feu, une quantité considérable de manuscrits conservés dans une salle du monastère. Aujourd'hui encore, l'état d'abandon des bibliothèques de l'Athos, les volumes jadis pelemêle, couverts d'immortelles, témoignent assez du peu de cas que font les caloyers des richesses qu'ils possèdent. Elles eussent peut-être été, si l'attention du monde savant, excitée par les récits de quelques voyageurs, n'eût commencé à se porter sur les bibliothèques de l'Athos. Elles furent explorées à diverses reprises, mais imparfaitement, par les savants de France et d'Allemagne. En 1843, un Grec, Evgenios Mynas, fut chargé par M. Villemain, ministre de l'instruction publique, d'aller fouiller de nouveau les couvents du mont Athos, et il rapporta de cette expédition quarante et un manuscrits ou se trouvaient des ouvrages de littérature, d'histoire, de philosophie, de droit, de médecine, de liturgie. Parmi les découvertes importantes faites au mont Athos, nous citerons le précieux manuscrit des fables d'Esopé, mises en vers colimbiens par Dabrinis, qui servit à l'édition *principes* de cet auteur par M. Boissonade; le *livre de la peinture*, d'après le manuscrit d'un moine *aghiorite* du xvi^e ou du xvii^e siècle; les fresques du couvent de Sainte-Laure, d'après lesquelles Papety a exécuté de beaux dessins, etc. Le bruit que firent ces découvertes, en éclairant les moines sur la valeur de leurs trésors, les a rendus soupçonneux, et ils se montrent aujourd'hui très-difficiles à permettre l'accès de leurs bibliothèques aux étrangers. Leur hospitalité même s'en ressentit, et plusieurs d'un voyageur, venu pour visiter en détail les monastères de l'Athos, a dû devancer l'époque de son départ, parce que l'hegumène, trompé par quelque indiscret, question, avait cru reconnaître en lui un de ces missionnaires envoyés d'Angleterre et de France pour leur ravir leurs inutilités trésors et en doter le monde savant.

ATHOUS, Myth. Surnom donné à Jupiter, parce qu'il avait un temple sur le mont Athos.

ATHOUS s. m. (a-to-uss — du gr. *athous*, innocent). Entom. Genre de coléoptères pennins sternoxytes, dont on compte plus de cinquante espèces, qui appartiennent presque toutes à l'Europe.

ATHRIBIS ou **ATHARRHABIS**, ville de l'ancienne Egypte, dans la partie orientale de la basse Egypte, sur la rive droite du bras du Nil nommé antrofois Athribitique, et appelé aujourd'hui bouche de Damiette. Sous le gouvernement des empereurs romains, cette ville, siège d'un évêché, eut une importance remarquable. Les ruines d'Attribis se voient encore près du village d'Attrib ou Trieb.

ATHRICHIE s. f. (a-tri-ki — du gr. a-priv; *thrix*, trichas, cheveu). Entom. Genre de diptères athériciens.

ATHRIXIE s. f. (a-tri-ksi — du gr. a-priv; *thrix*, cheveu). Bot. Genre de plantes de la famille des composées, tribu des sénécionidées, comprenant des sous-arbrisseaux, semblables aux asters, et qui croissent à Madagascar ou au Cap de Bonne-Espérance.

ATHROÏSME s. m. (a-tro-i-sme — du gr. *athroïd*, je rassemble, j'entasse). Figure de rhétorique qui consiste dans une accumulation d'arguments par lesquels on veut prouver une même proposition. Cette figure est plus souvent appelée *accumulation* (V. ce mot.) Certains rhéteurs l'appellent encore *synthrosisme*.

— Bot. Genre de plantes de la famille des composées, voisin des sphérantes, comprenant une seule espèce, qui croît dans l'Inde orientale.

ATHRONIE s. f. (a-tro-ni). Bot. Syn. d'*acmelle*.

ATHROTOME s. m. (a-tro-to-me — du gr. *athroos*, serré; *tomos*, division, article). Entom. Genre de coléoptères tétramères, voisins des charançons, et comprenant une seule espèce, qui vit à Madagascar.

ATHROZOPHYTE s. m. (a-thro-zo-fi-te — du gr. *athroïd*, je réunis; *phuton*, plante). Bot. Nom donné par Necker aux algues dont les frondes s'accumulent par suite d'une évolution continue du végétal.

ATHRUOPYLLE s. m. (a-thru-o-pi-le — du gr. *athroos*, serré; *pythion*, fertile). Bot. Espèce d'ardiside de la Cochinchine. C'est un bel arbre, dont on emploie le bois dans les constructions.

ATHY, petite ville d'Irlande, dans le comté de Kildare, sur le Barrow, à 60 kilom. de Dublin. Commerce important de grains; navigation active. Elle fut prise par les Irlandais en 1308, puis reprise et brûlée par Bruce en 1315; 5,300 hab.

Les principaux personnages de cette gens sont : **Lucius Atilius**, jurisconsulte qui vivait dans le vi^e siècle av. J.-C. Il fut un des commentateurs de la loi des Douze-Tables; **Lucius Atilius**, tribun du peuple vers 311 av. J.-C. On le voit de la loi qui conféra au peuple le droit de nommer seize tribuns militaires pour les quatre légions qu'on levait annuellement.

Morcus Atilius, poète comique d'une époque incertaine. Il est classé parmi les cinq premiers poètes comiques romains. Il ne reste de lui que les titres de quatre comédies.

ATILIA. Dans la législation des anciens romains, nom donné à plusieurs lois importantes.

ATILICINUS, jurisconsulte romain du i^e siècle de notre ère. Il ne reste rien de ses écrits, mais le Digeste et les Institutes le citent souvent comme une autorité.

ATIN ou **ATIR** s. m. (a-tain, a-ti). Astr. Étoile de première grandeur, que l'on nomme aussi ZODIACAIRE. Elle appartient à la constellation aldebarran du Taureau.

ATINA, ville du royaume d'Italie, terre de Labour; 6,800 hab. C'est l'ancienne Atinum des Romains.

ATINATES, nom d'un peuple de l'ancienne Italie, sur les bords du Liris; faisait partie de la confédération des Marses; faisait partie de la confédération des Marses; faisait partie de la confédération des Marses.

ATINGA ou **ATINGUE** s. m. (a-tain-ga). Ichth. Espèce de poisson du genre diodon, qui habite les mers du Brésil, et que l'on appelle aussi courté-épine.

ATINGANGAS s. m. pl. (a-tain-gan — du gr. a-priv; *tinggan*, je touche). Hist. relig. Sectaires phrygiens qui mélangent des pratiques juives, chrétiennes et païennes, et avaient surtout en horreur le contact des autres hommes. Ils vénéraient particulièrement Melchisédech. On dit aussi *ATINGAN* et *ATHINGANGAS*.

ATINGUE, V. *ATINGA*.

ATINIA, nom de deux lois romaines.

ATINTE, **EE** (a-tain-té) part. pass. du V. *Atintre*. *Une paysanne barlesquement ATINTE*.

ATINTE v. a. ou tr. (a-tain-té). Pop. Parler avec trop d'affectation; orner avec mauvais goût. Peu usité.

Les principaux personnages de cette gens sont : **Lucius Atilius**, jurisconsulte qui vivait dans le vi^e siècle av. J.-C. Il fut un des commentateurs de la loi des Douze-Tables; **Lucius Atilius**, tribun du peuple vers 311 av. J.-C. On le voit de la loi qui conféra au peuple le droit de nommer seize tribuns militaires pour les quatre légions qu'on levait annuellement.

Morcus Atilius, poète comique d'une époque incertaine. Il est classé parmi les cinq premiers poètes comiques romains. Il ne reste de lui que les titres de quatre comédies.

ATILIA. Dans la législation des anciens romains, nom donné à plusieurs lois importantes.

ATILICINUS, jurisconsulte romain du i^e siècle de notre ère. Il ne reste rien de ses écrits, mais le Digeste et les Institutes le citent souvent comme une autorité.

ATIN ou **ATIR** s. m. (a-tain, a-ti). Astr. Étoile de première grandeur, que l'on nomme aussi ZODIACAIRE. Elle appartient à la constellation aldebarran du Taureau.

ATINA, ville du royaume d'Italie, terre de Labour; 6,800 hab. C'est l'ancienne Atinum des Romains.

ATINATES, nom d'un peuple de l'ancienne Italie, sur les bords du Liris; faisait partie de la confédération des Marses; faisait partie de la confédération des Marses.

ATINGA ou **ATINGUE** s. m. (a-tain-ga). Ichth. Espèce de poisson du genre diodon, qui habite les mers du Brésil, et que l'on appelle aussi courté-épine.

ATINGANGAS s. m. pl. (a-tain-gan — du gr. a-priv; *tinggan*, je touche). Hist. relig. Sectaires phrygiens qui mélangent des pratiques juives, chrétiennes et païennes, et avaient surtout en horreur le contact des autres hommes. Ils vénéraient particulièrement Melchisédech. On dit aussi *ATINGAN* et *ATHINGANGAS*.

ATINGUE, V. *ATINGA*.

ATINIA, nom de deux lois romaines.

ATINTE, **EE** (a-tain-té) part. pass. du V. *Atintre*. *Une paysanne barlesquement ATINTE*.

ATINTE v. a. ou tr. (a-tain-té). Pop. Parler avec trop d'affectation; orner avec mauvais goût. Peu usité.

Les principaux personnages de cette gens sont : **Lucius Atilius**, jurisconsulte qui vivait dans le vi^e siècle av. J.-C. Il fut un des commentateurs de la loi des Douze-Tables; **Lucius Atilius**, tribun du peuple vers 311 av. J.-C. On le voit de la loi qui conféra au peuple le droit de nommer seize tribuns militaires pour les quatre légions qu'on levait annuellement.

Morcus Atilius, poète comique d'une époque incertaine. Il est classé parmi les cinq premiers poètes comiques romains. Il ne reste de lui que les titres de quatre comédies.

ATILIA. Dans la législation des anciens romains, nom donné à plusieurs lois importantes.

ATILICINUS, jurisconsulte romain du i^e siècle de notre ère. Il ne reste rien de ses écrits, mais le Digeste et les Institutes le citent souvent comme une autorité.

ATIN ou **ATIR** s. m. (a-tain, a-ti). Astr. Étoile de première grandeur, que l'on nomme aussi ZODIACAIRE. Elle appartient à la constellation aldebarran du Taureau.

ATINA, ville du royaume d'Italie, terre de Labour; 6,800 hab. C'est l'ancienne Atinum des Romains.

ATINATES, nom d'un peuple de l'ancienne Italie, sur les bords du Liris; faisait partie de la confédération des Marses; faisait partie de la confédération des Marses.

ATINGA ou **ATINGUE** s. m. (a-tain-ga). Ichth. Espèce de poisson du genre diodon, qui habite les mers du Brésil, et que l'on appelle aussi courté-épine.

ATINGANGAS s. m. pl. (a-tain-gan — du gr. a-priv; *tinggan*, je touche). Hist. relig. Sectaires phrygiens qui mélangent des pratiques juives, chrétiennes et païennes, et avaient surtout en horreur le contact des autres hommes. Ils vénéraient particulièrement Melchisédech. On dit aussi *ATINGAN* et *ATHINGANGAS*.

ATINGUE, V. *ATINGA*.

ATINIA, nom de deux lois romaines.

ATINTE, **EE** (a-tain-té) part. pass. du V. *Atintre*. *Une paysanne barlesquement ATINTE*.

ATINTE v. a. ou tr. (a-tain-té). Pop. Parler avec trop d'affectation; orner avec mauvais goût. Peu usité.

Les principaux personnages de cette gens sont : **Lucius Atilius**, jurisconsulte qui vivait dans le vi^e siècle av. J.-C. Il fut un des commentateurs de la loi des Douze-Tables; **Lucius Atilius**, tribun du peuple vers 311 av. J.-C. On le voit de la loi qui conféra au peuple le droit de nommer seize tribuns militaires pour les quatre légions qu'on levait annuellement.

Morcus Atilius, poète comique d'une époque incertaine. Il est classé parmi les cinq premiers poètes comiques romains. Il ne reste de lui que les titres de quatre comédies.

ATILIA. Dans la législation des anciens romains, nom donné à plusieurs lois importantes.

ATILICINUS, jurisconsulte romain du i^e siècle de notre ère. Il ne reste rien de ses écrits, mais le Digeste et les Institutes le citent souvent comme une autorité.

ATIN ou **ATIR** s. m. (a-tain, a-ti). Astr. Étoile de première grandeur, que l'on nomme aussi ZODIACAIRE. Elle appartient à la constellation aldebarran du Taureau.

ATINA, ville du royaume d'Italie, terre de Labour; 6,800 hab. C'est l'ancienne Atinum des Romains.

ATINATES, nom d'un peuple de l'ancienne Italie, sur les bords du Liris; faisait partie de la confédération des Marses; faisait partie de la confédération des Marses.

ATINGA ou **ATINGUE** s. m. (a-tain-ga). Ichth. Espèce de poisson du genre diodon, qui habite les mers du Brésil, et que l'on appelle aussi courté-épine.

ATINGANGAS s. m. pl. (a-tain-gan — du gr. a-priv; *tinggan*, je touche). Hist. relig. Sectaires phrygiens qui mélangent des pratiques juives, chrétiennes et païennes, et avaient surtout en horreur le contact des autres hommes. Ils vénéraient particulièrement Melchisédech. On dit aussi *ATINGAN* et *ATHINGANGAS*.

ATINGUE, V. *ATINGA*.

ATINIA, nom de deux lois romaines.

ATINTE, **EE** (a-tain-té) part. pass. du V. *Atintre*. *Une paysanne barlesquement ATINTE*.

ATINTE v. a. ou tr. (a-tain-té). Pop. Parler avec trop d'affectation; orner avec mauvais goût. Peu usité.

Les principaux personnages de cette gens sont : **Lucius Atilius**, jurisconsulte qui vivait dans le vi^e siècle av. J.-C. Il fut un des commentateurs de la loi des Douze-Tables; **Lucius Atilius**, tribun du peuple vers 311 av. J.-C. On le voit de la loi qui conféra au peuple le droit de nommer seize tribuns militaires pour les quatre légions qu'on levait annuellement.

Morcus Atilius, poète comique d'une époque incertaine. Il est classé parmi les cinq premiers poètes comiques romains. Il ne reste de lui que les titres de quatre comédies.

ATILIA. Dans la législation des anciens romains, nom donné à plusieurs lois importantes.

ATILICINUS, jurisconsulte romain du i^e siècle de notre ère. Il ne reste rien de ses écrits, mais le Digeste et les Institutes le citent souvent comme une autorité.

ATIN ou **ATIR** s. m. (a-tain, a-ti). Astr. Étoile de première grandeur, que l'on nomme aussi ZODIACAIRE. Elle appartient à la constellation aldebarran du Taureau.

ATINA, ville du royaume d'Italie, terre de Labour; 6,800 hab. C'est l'ancienne Atinum des Romains.

ATINATES, nom d'un peuple de l'ancienne Italie, sur les bords du Liris; faisait partie de la confédération des Marses; faisait partie de la confédération des Marses.

ATINGA ou **ATINGUE** s. m. (a-tain-ga). Ichth. Espèce de poisson du genre diodon, qui habite les mers du Brésil, et que l'on appelle aussi courté-épine.

ATINGANGAS s. m. pl. (a-tain-gan — du gr. a-priv; *tinggan*, je touche). Hist. relig. Sectaires phrygiens qui mélangent des pratiques juives, chrétiennes et païennes, et avaient surtout en horreur le contact des autres hommes. Ils vénéraient particulièrement Melchisédech. On dit aussi *ATINGAN* et *ATHINGANGAS*.

ATINGUE, V. *ATINGA*.

ATINIA, nom de deux lois romaines.

ATINTE, **EE** (a-tain-té) part. pass. du V. *Atintre*. *Une paysanne barlesquement ATINTE*.

ATINTE v. a. ou tr. (a-tain-té). Pop. Parler avec trop d'affectation; orner avec mauvais goût. Peu usité.

Les principaux personnages de cette gens sont : **Lucius Atilius**, jurisconsulte qui vivait dans le vi^e siècle av. J.-C. Il fut un des commentateurs de la loi des Douze-Tables; **Lucius Atilius**, tribun du peuple vers 311 av. J.-C. On le voit de la loi qui conféra au peuple le droit de nommer seize tribuns militaires pour les quatre légions qu'on levait annuellement.

Morcus Atilius, poète comique d'une époque incertaine. Il est classé parmi les cinq premiers poètes comiques romains. Il ne reste de lui que les titres de quatre comédies.

ATILIA. Dans la législation des anciens romains, nom donné à plusieurs lois importantes.

ATILICINUS, jurisconsulte romain du i^e siècle de notre ère. Il ne reste rien de ses écrits, mais le Digeste et les Institutes le citent souvent comme une autorité.

ATIN ou **ATIR** s. m. (a-tain, a-ti). Astr. Étoile de première grandeur, que l'on nomme aussi ZODIACAIRE. Elle appartient à la constellation aldebarran du Taureau.

ATINA, ville du royaume d'Italie, terre de Labour; 6,800 hab. C'est l'ancienne Atinum des Romains.

ATINATES, nom d'un peuple de l'ancienne Italie, sur les bords du Liris; faisait partie de la confédération des Marses; faisait partie de la confédération des Marses.

ATINGA ou **ATINGUE** s. m. (a-tain-ga). Ichth. Espèce de poisson du genre diodon, qui habite les mers du Brésil, et que l'on appelle aussi courté-épine.

ATINGANGAS s. m. pl. (a-tain-gan — du gr. a-priv; *tinggan*, je touche). Hist. relig. Sectaires phrygiens qui mélangent des pratiques juives, chrétiennes et païennes, et avaient surtout en horreur le contact des autres hommes. Ils vénéraient particulièrement Melchisédech. On dit aussi *ATINGAN* et *ATHINGANGAS*.

ATINGUE, V. *ATINGA*.

ATINIA, nom de deux lois romaines.

ATINTE, **EE** (a-tain-té) part. pass. du V. *Atintre*. *Une paysanne barlesquement ATINTE*.

ATINTE v. a. ou tr. (a-tain-té). Pop. Parler avec trop d'affectation; orner avec mauvais goût. Peu usité.

Les principaux personnages de cette gens sont : **Lucius Atilius**, jurisconsulte qui vivait dans le vi^e siècle av. J.-C. Il fut un des commentateurs de la loi des Douze-Tables; **Lucius Atilius**, tribun du peuple vers 311 av. J.-C. On le voit de la loi qui conféra au peuple le droit de nommer seize tribuns militaires pour les quatre légions qu'on levait annuellement.

Morcus Atilius, poète comique d'une époque incertaine. Il est classé parmi les cinq premiers poètes comiques romains. Il ne reste de lui que les titres de quatre comédies.

ATILIA. Dans la législation des anciens romains, nom donné à plusieurs lois importantes.

ATILICINUS, jurisconsulte romain du i^e siècle de notre ère. Il ne reste rien de ses écrits, mais le Digeste et les Institutes le citent souvent comme une autorité.

ATIN ou **ATIR** s. m. (a-tain, a-ti). Astr. Étoile de première grandeur, que l'on nomme aussi ZODIACAIRE. Elle appartient à la constellation aldebarran du Taureau.

ATINA, ville du royaume d'Italie, terre de Labour; 6,800 hab. C'est l'ancienne Atinum des Romains.

ATINATES, nom d'un peuple de l'ancienne Italie, sur les bords du Liris; faisait partie de la confédération des Marses; faisait partie de la confédération des Marses.

ATINGA ou **ATINGUE** s. m. (a-tain-ga). Ichth. Espèce de poisson du genre diodon, qui habite les mers du Brésil, et que l'on appelle aussi courté-épine.

ATINGANGAS s. m. pl. (a-tain-gan — du gr. a-priv; *tinggan*, je touche). Hist. relig. Sectaires phrygiens qui mélangent des pratiques juives, chrétiennes et païennes, et avaient surtout en horreur le contact des autres hommes. Ils vénéraient particulièrement Melchisédech. On dit aussi *ATINGAN* et *ATHINGANGAS*.

ATINGUE, V. *ATINGA*.

ATINIA, nom de deux lois romaines.

ATINTE, **EE** (a-tain-té) part. pass. du V. *Atintre*. *Une paysanne barlesquement ATINTE*.

ATINTE v. a. ou tr. (a-tain-té). Pop. Parler avec trop d'affectation; orner avec mauvais goût. Peu usité.